

MODULE 17 : EVALUER ET FAIRE ÉVOLUER SON AUTOENTREPRISE (1JRS)

Ref : MDD21X17

Page 1/2



Patricia Rivero
consultante comptabilité

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- . Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement
- . Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse à tout gérant d'entreprise non salarié éligible à la Mallette du dirigeant désirant gagner en autonomie dans Module 17 : Evaluer et faire évoluer son autoentreprise (1jrs)

PRE-REQUIS

Cette formation intègre des notions de bases dans la spécialité, il n'y a pas de pré-requis particulier. Un questionnaire de positionnement aura lieu avant le début de formation dans le but d'adapter le rythme, le contenu et les exercices pratiques associés.

DUREE ET ORGANISATION

La formation peut se dérouler en individuel ou en collectif. Suivant le cas de figure, elle peut avoir lieu sur le lieu de l'entreprise du client, à son domicile ou dans une salle de formation prévue à cet effet.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Un support de cours papier et une projection de diaporama. Des documents en annexe pour les exercices. La formation se déroule avec une alternance de pratique à l'oral et d'exercices à l'écrit.

SUIVI ET EVALUATION

A la fin de la formation, il sera remis au stagiaire une attestation de stage et des supports de cours (papier ou numérique). Un questionnaire fera l'objet d'une évaluation à chaud sur le déroulement de la formation (Locaux, formateur, supports utilisés...). Le suivi Post formation est effectué via un formulaire disponible en ligne sur un site internet. L'évaluation du stagiaire se fait par l'intermédiaire de Quizz et d'exercices pratiques ou de contrôle continu.

ENCADREMENT

La formation sera assurée par ou sous le contrôle de RIVERO Patricia, diplômé d'un certificat professionnel auprès de la FFP et dispensé par un formateur professionnel capable d'effectuer cette prestation de formation.

DATES ET LIEU DE FORMATION :

Communiqués sur la convention de formation

Durée : 7 Heures

Groupe : De 1 à 8 personnes

CONTACT

RIVERO Patricia

patricia.rivero.pr@gmail.com

06 33 09 77 78

Service administratif

contact@formagest.fr

MODULE 17 : EVALUER ET FAIRE ÉVOLUER SON AUTOENTREPRISE (1JRS)

Ref : MDD21X17

Page 2/2

CONTENU DE LA FORMATION**Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement**

- Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui :
 - . Produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
- Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
- Détermination des objectifs de développement
- Maîtrise des données clés de pilotage du développement
 - . Marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie...
- Les moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
- Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
- Identification du changement de régime sur le plan personnel
 - . Organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur
 - . Existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

- Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
- Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat
 - . Cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
- Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
- Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
- Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »
- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- organisation des démarches administratives
 - . Courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...